

Lors d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Les Méchins tenue à la salle municipale, le 19 mai 2015 à 19h00; à laquelle étaient présents :

Monsieur Alain Dugas, maire
Monsieur Marcel Lavoie, conseiller au siège # 1
Monsieur Clément Marceau, conseiller au siège # 2
Monsieur Gaston Bouchard, conseiller au siège # 3
Monsieur Marcel Guillemette, conseiller au siège # 4
Monsieur André Isabel, conseiller au siège # 5
Monsieur Benoît Frenette, conseiller au siège # 6

Madame Lyne Fortin Directrice générale et secrétaire-trésorière, était aussi présente.

Formant quorum sous la présidence de M. Alain Dugas maire, la séance débuta.

2015-111 RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION.

Considérant que tous les membres du conseil sont présents;

En conséquence, il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. André Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'on rajoute à l'ordre du jour le dossier suivant :

- Demande de soumissions publiques pour la fourniture et la pose de deux débitmètres.

2015-112 M. Benoit Frenette donne avis de motion qu'un règlement portant le numéro 431 sera proposé pour adoption à une séance subséquente et ayant pour objet de décréter un emprunt de \$ 145 000,00 pour la fourniture et l'installation de deux débitmètres.

2015-113 USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE ET RÉSERVOIR D'EAU POTABLE – SÉCURITÉ DES LIEUX.

Il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Marcel Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la directrice générale est autorisée à effectuer les dépenses nécessaires afin de sécuriser les lieux de l'usine de traitement de l'eau potable et le réservoir d'eau potable. Un système de caméra devra être installé à l'UTEP et au réservoir si nécessaire.

Que la dépense sera prise à même le surplus accumulé.

2015-114 VISITE DE CAMIONS LOURDS – FRAIS DÉPLACEMENT DU MAIRE ET D'UNE PERSONNE COMPÉTENTE EN MÉCANIQUE.

Il est proposé par M. Benoît Frenette, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins défraie les dépenses du maire et la personne l'accompagnant (Déplacement, repas et coucher s'il y a lieu) pour aller voir des camions lourds dans les environs de Québec et Montréal.

Que la directrice-générale est autorisée à effectuer les transferts budgétaires nécessaires.

2015-115 AMÉNAGEMENT DE L'ÉCOCENTRE.

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Marcel Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité effectue des travaux pour l'aménagement de l'écocentre (Anciennement le dépôt en tranchée). Le coût des travaux est d'environ 5 000,00\$.

Que la directrice-générale est autorisée à effectuer les transferts budgétaires nécessaires.

**2015-116 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - RÉOLUTION NO. 2015-99
ADOPTÉE LE 4 MAI 2015 – M. ALAIN DUGAS MAIRE A MIS SON
DROIT DE VÉTO LE 11 MAI 2015 – VOTE REFAIT POUR LA
MÊME PROPOSITION.**

Il est proposé par M. Marcel Guillemette, appuyé par M. Gaston Bouchard et résolu :

Que la municipalité de Les Méchins nomme M. Robin Savard sur le Comité Consultatif d'Urbanisme en remplacement de M. Marcel Lavoie.

Pour : M. Marcel Guillemette, M. Gaston Bouchard et M. André Isabel.

Contre : M. Benoît Frenette, M. Clément Marceau et M. Marcel Lavoie.

Monsieur Alain Dugas maire vote contre.

La proposition est rejetée.

**2015-117 DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES POUR LA FOURNITURE ET
L'INSTALLATION DE DEUX DÉBITMÈTRES SUR LE RÉSEAU DE
DISTRIBUTION D'EAU POTABLE.**

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. André Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins demande des soumissions publiques pour la fourniture et l'installation de deux débitmètres sur le réseau de distribution de l'eau potable. Le tout selon les plans et devis no. 108025 daté de mai 2014, préparés par Roche Ltée. Les documents de soumission seront disponibles à compter du 26 mai 2015, par le biais du système électronique d'appel d'offres (SEAO) accessible à l'adresse internet suivante : www.seao.ca. L'entrepreneur est tenu de prendre connaissance de la Politique de gestion contractuelle émise par la municipalité de Les Méchins sur le site web de la municipalité : <http://www.lesmechins.com/images/Upload/Documents/Politiquedegestioncontractuelle.pdf>

Que pour tout renseignement, le soumissionnaire devra s'adresser à : Mme Lyne Fortin, directrice générale, téléphone : 418-729-3952, courriel : lesmechins@lamatanie.ca

Que seules les personnes, sociétés ou compagnies détenant une licence d'entrepreneur et ayant leur principale place d'affaires au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, dans une province ou un territoire visé par cet accord, seront admises à soumissionner.

Que les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé émis à l'ordre du Propriétaire ou d'un cautionnement de soumission totalisant 10% du montant de la soumission valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des soumissions. Pour être considérée recevable, toute soumission devra être conforme aux documents d'appel d'offres, faite sur les formules fournies avec le devis et être accompagnée des documents demandés.

Que les soumissions devront être dans une enveloppe scellée et portant la mention « Soumission pour la mise en place de débitmètres » et déposées avant 14h00 le mercredi 10 juin 2015, au bureau municipal situé au 108, route des Fonds, Les Méchins (Québec) G0J 1T0. Les soumissions seront ouvertes au même endroit immédiatement après l'heure limite.

Que la municipalité de Les Méchins se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées, et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions. Elle se réserve également le droit de retrancher du contrat certaines parties des travaux.

2015-118 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

Il est 19h46 et il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Marcel Lavoie résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée est levée.

Alain Dugas, maire

Lyne Fortin Directrice générale et
Secrétaire-trésorière